

## Note d'instruction 2016 -2017

Aux: Présidents et présidentes des comités provinciaux

De: Penny Doern – Présidente du comité national d'art oratoire

À titre de nouvelle présidente du programme national d'art oratoire, j'aimerais remercier tous ceux qui sont impliqués dans la promotion et dans le développement du programme. Je suis passionnée par les avantages de ce programme et croit que le programme d'art oratoire est le programme le plus important qu'offre les cadets de l'Air. Avec votre soutien et encouragement, j'espère pour élargir la portée de ce programme à tous les escadrons au Canada.

Les informations fournies dans le Manuel d'art oratoire servent à aider quiconque souhaitant développer le programme. Veuillez-vous familiariser avec l'information fournie et également encourager quiconque impliqué dans ce programme à utiliser ce manuel. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue. Si vous avez des idées ou des suggestions, veuillez communiquer avec moi à [pdoern@shaw.ca](mailto:pdoern@shaw.ca).

### Nouveauté cette année :

**La règle 45 a été modifiée comme suit : Avant le début de chaque compétition, les concurrents devront individuellement décider s'ils souhaitent être mis à part ou non avant et après les discours préparés, et décider s'ils le souhaitent ou non être mis à part après avoir présenté leur discours impromptu.**

### Thèmes pour la compétition 2016 – 2017 :

1. Le 150e anniversaire de la Confédération du Canada.
2. L'importance du programme des cadets de l'Air au Canada.
3. L'évolution du rôle du Canada dans le maintien de la paix.
4. Les drones, un progrès ou une menace?
5. La gérance environnementale des eaux canadiennes.
6. Les femmes dans le domaine de l'aérospatial.
7. Comment maintenez-vous un équilibre entre votre carrière chez les cadets et les autres aspects de votre vie?
8. Comment la crête de Vimy a-t-elle contribué à la reconnaissance du Canada en tant que nation?

### Points qui ne sont pas nouveaux mais importants à se rappeler

- Le plagiat n'est pas autorisé et entraînera une disqualification. Le cadet peut citer quelqu'un si l'auteur original est mentionné.
- Les cadets doivent porter leur uniforme à toutes les compétitions d'art oratoire.

- Si un finaliste ne peut plus participer à la compétition, il peut être remplacé par le deuxième finaliste. Veuillez aviser le coordonnateur provincial ou national de ce changement le plus tôt possible.

### **Moyens de reconnaissance :**

- **Certificats de participation** – modèle accessible sur le site national (dans la section « formulaires »).
- **Épinglettes d'art oratoire** – les coordonnateurs provinciaux peuvent commander les épinglettes sur le site Web de notre fournisseur : <http://www.joedrouin.com>
- **Médailles** – un ensemble de médailles d'or, d'argent et de bronze sera donné à chaque comité provincial aux fins de présentation aux trois cadets finalistes provinciaux.
- **Finalistes nationaux** – tous les finalistes nationaux recevront un cadeau de la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Le siège national préparera des certificats pour tous les concurrents de la compétition nationale.

### **Accueillir une compétition nationale :**

- Le comité organisateur sera responsable d'accueillir les finalistes venant de partout au Canada du mercredi/jeudi au dimanche matin.
- Juges : le comité organisateur est chargé de fournir trois juges pour la compétition nationale.
- Dispositions de voyage pour participer à la compétition nationale : chaque année **WestJet** offre des vols à destination et en provenance de la compétition pour un(e) cadet(te) et un parent/accompagnateur de chaque comité provincial.
- La compétition nationale d'art oratoire de 2017 aura lieu à Winnipeg, au Manitoba, le 22 juin 2017.

### **Conclusion:**

Je suis impatiente de travailler avec chaque coordonnateur provincial et je vous mets au défi de rendre le programme d'art oratoire 2016-2017 le meilleur qu'il n'ait jamais été. Si vous avez des commentaires, des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Sincèrement,

*Penny Doern*

Présidente du comité national d'art oratoire

Courriel: [pdoern@shaw.ca](mailto:pdoern@shaw.ca)

Téléphone (domicile) : (250) 372-7076

Téléphone (mobile) : (778) 220 -8300